

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7315550501

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7315550501>

Cette annonce a été mise en ligne le **7 janvier 2023** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : LUCKY BAY.
Sigle : SARL.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 5 bis Rue de la Marche, 49280 La Séguinière.
818412561 RCS Angers.
Aux termes d'une décision en date du 23 novembre 2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Caroline Letailleur demeurant 5 bis Rue de la Marche, 49280 La Séguinière et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du Angers.
Le liquidateur

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

